



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**FÉDÉRATION DES
INTERPROFESSIONS**
Bassin Viticole Charentes-Cognac

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cognac, le 3 octobre 2025

Conseil de bassin viticole Charentes-Cognac : échanges sur les solutions adaptées aux enjeux du bassin face à la crise actuelle

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine et Christophe FORGET, vice-président du conseil de bassin viticole Charentes-Cognac, ont réuni le Conseil de bassin viticole Charentes-Cognac ce vendredi 3 octobre, en présence des représentants des filières, des collectivités et des appellations Charentaises.

La récolte 2025 aura été précoce, avec des rendements estimés en baisse par rapport à la moyenne décennale. Dans le contexte de crise que connaît la filière Cognac, le BNIC a proposé, dès le mois de février, un quota de 7,65 hl d'AP/ha. Toutefois, le risque d'éventuels excédents de vin reste présent.

Malgré de nouvelles perspectives à moyen terme, les développements géopolitiques récents concernant la Chine et les États-Unis n'entraînent pas un regain des exportations vers les principaux marchés du Cognac qui reste dans une situation commerciale difficile. En conséquence, les difficultés s'accroissent pour les viticulteurs, les maisons de négoce et c'est l'ensemble de l'écosystème territorial qui est touché.

Les professionnels du bassin ont insisté sur les solutions d'adaptation du vignoble déployées ou en cours de réflexion pour traverser cette période incertaine et partiellement amortir l'impact très significatif sur la filière des mesures chinoises, en particulier en matière d'arrachage et de distillation.

Les services de l'État ont rappelé leur engagement au côté de la filière pour mettre en œuvre ces solutions. L'État a lancé une enquête nationale pour recenser les souhaits d'arrachage supplémentaires et l'opportunité d'activer un nouveau dispositif. D'autres dispositifs d'aide ont pu être présentés comme l'accompagnement des entreprises conduit par la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

Étienne GUYOT : « Je sais à quel point les représentants de la filière sont investis pour trouver des solutions à la situation difficile dans laquelle elle se trouve depuis plus d'un an. Les services sont à vos côtés pour vous accompagner localement et porter au plus haut niveau les difficultés et les attentes. »